

3

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**
**DGFIP N° 2052 - SD 2021**

 Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 2PF		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL		
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	7 543	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	7 543	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	10 494	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	175	
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	10 669		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	-3 126		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 163	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	10 621	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	11 784		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	11 784		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	8 659		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2PF</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>			HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		<b>(IX)</b>	HJ
Impôts sur les bénéfices *		<b>(X)</b>	HK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 19 328
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 10 669
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			HN 8 659
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières		HY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP
	{ - Crédit-bail immobilier		HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J 1 163
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	
	(9) Dont transfert de charges		A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )		A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3 7 500	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

2-PF

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 352.701 Euros Siège social : 1<sup>ère</sup> avenue 98 1<sup>ère</sup> rue 06510 CARROS 440 808 509 R.C.S. GRASSE

**AFFECTATION DES RESULTATS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022**

Conformément à l'affectation du résultat proposée par la gérance, la résolutions suivante a été adoptée par l'assemblée générale ordinaire annuelle.

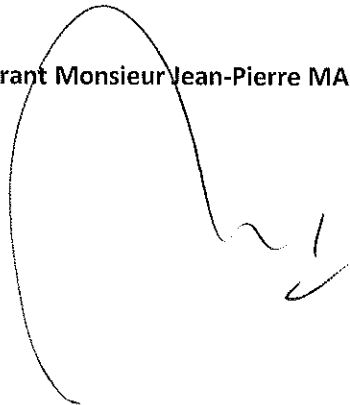
**TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de reporter à nouveau le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit la somme de -2 536 Euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Le Gérant Monsieur Jean-Pierre MARLIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side that curves upwards and then downwards, followed by a series of smaller, more intricate strokes on the right side, ending in a small hook.

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

N°15949\*03

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2PF</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>C/O ONE-TOO 98, 1ère Rue 1ère Avenue 06510 CARROS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>4 4 0 8 0 8 5 0 9 0 0 0 2 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
			Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	130 553	130 018	535	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	30 886	30 886		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 064	3 064		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	456 000	292 258	163 742
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	620 502	456 225	164 277		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	106 612		106 612	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	140		140		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 597		4 597		
	TOTAL (III)	CJ	CK	111 349		111 349		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	731 851	456 225	275 626		
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2PF</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		<b>Exercice N</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....352.701..... )	DA 352 701
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC
	Réserve légale (3)	DD 2 472
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG
	Report à nouveau	DH -93 807
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI 8 659
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	<b>TOTAL (I)</b>	DL 270 025
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
<b>TOTAL (II)</b>		DO
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	<b>TOTAL (III)</b>	DR
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligatoires convertibles	DS
	Autres emprunts obligatoires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 51
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV 2 598
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 952
	Dettes fiscales et sociales	DY
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA
	Produits constatés d'avance (4)	EB
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC 5 601
	<b>TOTAL (V)</b>	ED
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE 275 626
<b>RENVois</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 5 601	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**PROPOSITION DE RESOLUTIONS EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022**

L'An deux mille vingt deux, Le 1er septembre,  
A dix huit heures trente,

Les associés de la société sus désignée se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation régulière de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre MARLIER, Gérant associé. Le secrétariat de séance est tenu par Madame

Michelle CIMELLI. Monsieur le Président constate que sont présents ou représentés :

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Les statuts de la société ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire dudit exercice ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce établi par la gérance ;
- La feuille de présence ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Le texte des résolutions proposé à l'assemblée générale.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée générale qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et approbation des comptes dudit exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce et approbation ;
- Affectation et répartition des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- Rémunération de la gérance ;
- Quitus à la Gérance ;
- Pouvoirs à la gérance ;
- Questions annexes.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats. Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre la séance sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

**TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de reporter à nouveau le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit la somme de - 2 536 Euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.



**2-PF**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 352.701 Euros Siège social : 1<sup>ère</sup> avenue 98 1<sup>ère</sup> rue 06510 CARROS 440 808 509 R.C.S. GRASSE

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022**

L'An deux mille vingt deux, Le 15 septembre,

A dix huit heures trente,

Les associés de la société sus désignée se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation régulière de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre MARLIER, Gérant associé. Le secrétariat de séance est tenu par Madame

Michelle CIMELLI. Monsieur le Président constate que sont présents ou représentés :

- Madame Michelle CIMELLI

Propriétaire de Cinq Mille Sept Cent Soixante-douze parts sociales,

ci ..... 5 772 parts

- Monsieur Pierre Jean OLLIER

Propriétaire de Cinq Mille Sept Cent Soixante-douze parts sociales,

ci ..... 5 772 parts

- Monsieur Jean-Pierre MARLIER

Propriétaire de Quatre-vingt-quatre Mille Six Cent Cinquante-six parts sociales, ci ..... 84 656 parts

Total des parts composant le capital social, ci ..... 96 200 parts

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Les statuts de la société ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire dudit exercice ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce établi par la gérance ;
- La feuille de présence ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Le texte des résolutions proposé à l'assemblée générale.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée générale qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et approbation des comptes dudit exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce et approbation ;
- Affectation et répartition des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- Rémunération de la gérance ;
- Quitus à la Gérance ;
- Pouvoirs à la gérance ;
- Questions annexes.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats. Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre la séance sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont été bien respectées et, notamment, la mise à disposition des associés pendant les quinze jours francs qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve ledit rapport, ainsi que le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice un résultat net comptable déficitaire de - 2 536 Euros.

La collectivité des associés prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de reporter à nouveau le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit la somme de - 2 536 Euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance, établi conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code du Commerce, déclare approuver ledit rapport.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés prend acte que la Gérance n'a pas été rémunérée au cours de l'exercice écoulé.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés donne quitus entier et sans réserve à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission et l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à Michelle CIMELLI d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de publicité légales au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

